



HAL
open science

Licence professionnelle Métiers des bibliothèques et de la documentation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers des bibliothèques et de la documentation. 2017, Université de Limoges. hceres-02028001

HAL Id: hceres-02028001

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028001>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers des bibliothèques et de la documentation

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

L'objectif de la licence professionnelle *Métiers des bibliothèques et de la documentation* est de former des professionnels de l'information et des responsables documentaires pouvant exercer dans des structures variées, publiques comme privées, des bibliothèques aux centres de documentation.

L'offre des enseignements permet aux étudiants d'acquérir tout un épan de compétences variées afin qu'ils puissent s'insérer dans ce champ professionnel en pleine mutation et répondre aux métiers émergents (webmestre, animateur de communauté, veilleur). C'est pourquoi, l'accent mis sur la connaissance de l'information en contexte numérique et le service à l'utilisateur est le cœur de l'ambition polyvalente de la formation.

Les enseignements sont dispensés en présentiel à l'université de Limoges.

Analyse

Objectifs
<p>Clairement identifiées, les compétences professionnelles visent l'acquisition et la maîtrise des outils de recherche d'information et de veille, de traitement documentaire, de la gestion de données et de création numérique. L'ambition de former des responsables de projet documentaire et des chargés d'études se retrouve dans une offre d'enseignements qui porte à la fois sur la conservation, la diffusion et la valorisation des documents sur tous supports. L'aisance rédactionnelle en langue étrangère (anglais) fait également partie des objectifs. Les compétences décrites sont en totale adéquation avec l'évolution numérique des secteurs professionnels.</p>

Organisation

L'ambition de la polyvalence de la formation s'exprime pertinemment par la répartition retenue entre les enseignements puisqu'un tiers est dispensé sous forme de cours magistraux et deux tiers en travaux dirigés et pratiques. Elle est également appuyée par une pluralité des approches du champ professionnel proposé à travers des contenus d'enseignement qui traitent, par exemple, aussi bien des aspects juridiques et économiques que des questions de l'indexation ou du catalogage ainsi que de la politique documentaire en général offrant un panorama complet des connaissances et des compétences à maîtriser pour exercer dans le champ de l'information et de la documentation.

Il n'existe pas de cours optionnel ni de parcours.

La mise en perspective en contexte professionnel des compétences acquises au cours de la licence s'appuie sur deux projets professionnels, encadrés par un professionnel de la structure d'accueil et par un enseignant référent : un stage de treize semaines au début du 2ème semestre et un projet tuteuré d'environ 150 heures.

Un voyage d'études a lieu à la fin du 2ème semestre, sans qu'en soient précisées les modalités.

La certification informatique et internet de niveau 1 (C2i) est exigée. Toutefois, pour les étudiants ne l'ayant pas préalablement acquise, une formation transversale supplémentaire est obligatoire lors du premier semestre. Cette formation est assurée par le pôle Formation et insertion professionnelle de l'université de Limoges.

Positionnement dans l'environnement

Au sein de la Communauté d'universités et établissements (ComUE), la spécialité se distingue clairement par une approche généraliste des techniques des métiers des bibliothèques et de la documentation.

Son offre inédite ne recoupe pas mais plutôt complète les autres formations, nombreuses, présentes dans l'espace de la ComUE comme la licence professionnelle *Ressources documentaires* de l'université de Tours (IUT), le Média Centre-Ouest, Centre interrégional de formation aux carrières des bibliothèques (Université de Poitiers), le Groupe interrégional de l'association des bibliothécaires français et l'ex-Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

Les relations de la formation avec l'environnement socio-économique régional sont importantes. Pas moins de 15 structures professionnelles très différentes (de médiathèques à des entreprises comme Agoralink en passant par le Musée des Beaux-Arts de Limoges) participent à la constitution de l'équipe pédagogique. Des partenariats au plan national sont à souligner (par ex : la BNF (Bibliothèque nationale de France), la BPI du Centre Pompidou (Bibliothèque publique d'information)).

Enfin, la formation dispose d'un soutien financier de la Direction des affaires culturelles Aquitaine-Limousin. Le dossier n'apporte pas de précision sur ce point.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'un professeur des universités (PR), d'un maître de conférences (MCF), d'un professeur agrégé du second degré (PRAG) et d'un professeur associé (PAST) auxquels s'ajoute une quarantaine d'intervenants professionnels, aux statuts et aux métiers variés, reflétant la diversité des activités professionnelles du secteur.

La formation atteint un volume d'enseignement assuré par les professionnels à hauteur de 78 %, avec de fortes disparités selon les intervenants et laissant peu de place aux enseignants-chercheurs.

L'équipe pédagogique se réunit une fois par mois, en comité restreint aux responsables des Unités d'Enseignement (UE). Des comptes rendus sont diffusés numériquement à l'ensemble de l'équipe. Une attention constante est portée à la circulation de l'information auprès des nombreux intervenants par la diffusion de comptes rendus par outils numériques variés.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Depuis 2013, les effectifs sont globalement en hausse : de 16 inscrits en 2013, la licence professionnelle en a accueilli 23 en 2015-2016. Le taux de réussite est également élevé, avec plus de 95 % les deux dernières années (2014-2015, 2015-2016)

Malgré un effort important de recrutement des étudiants en L2 (près de la moitié) en 2015, la capacité maximale de la licence professionnelle (24 places) n'est pas toujours atteinte, en raison de certains désistements au profit de formations dans le même secteur au niveau régional.

La licence est ouverte à la formation continue et/ou permanente, mais la grande majorité des étudiants s'inscrit en formation initiale. Ce faible nombre d'étudiants en formation continue est, ici aussi, certainement à mettre en perspective avec la présence d'organismes de formation régionaux.

Il faut souligner une tendance à la poursuite d'étude des diplômés vers des masters professionnels dédiés à des secteurs d'activité connexes à la formation (professeur documentaliste, édition). Selon l'enquête nationale, 1 étudiant a déclaré continuer ses études en 2012, 5 en 2013, soit moins d'un quart des diplômés de l'année.

D'après le dossier, l'insertion professionnelle est concrète, et atteint un bon taux de 87% de diplômés en situation d'emploi à 3 ans. Cependant les chiffres présentés en valeur absolue (enquête nationale) relativisent ce taux, puisque le nombre de diplômés en recherche d'emploi après 2 ans est de 5 sur 8 répondants en 2012, puis de 4 sur 9 répondants pour la promotion 2013.

Place de la recherche

Non renseignée.

Place de la professionnalisation

Les objectifs de la formation sont déclinés en compétences professionnelles. Il s'agit à la fois de savoir constituer, enrichir, gérer et valoriser un fonds documentaire physique et numérique, puis de le mettre à disposition auprès de publics différents (professionnels, particuliers et chercheurs).

L'équipe pédagogique a le souci d'éclairer davantage les métiers de la documentation en entreprise, moins connus par les étudiants.

La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est lisible, et l'approche par compétences très claire. Toutefois aucune donnée chiffrée n'apparaît sur le nombre d'heures allouées à chaque enseignement, ni le volume global de la spécialité.

Place des projets et des stages

Les projets et les stages sont très bien intégrés à la formation. Ils valent respectivement 3 et 10 crédits, soit 13 crédits au total.

Chaque stagiaire dispose d'un référent pédagogique et d'un maître de stage en entreprise. La coordination des stages se fait en relation avec le responsable du diplôme. Le stage (13 semaines) donne lieu à un mémoire professionnel soutenu devant un jury mixte (enseignant et professionnel).

Le projet tuteuré a lieu après le stage. Il requiert la résolution d'un cas pratique en petit groupe (2 ou 3 étudiants). Il est soutenu devant un jury mixte, où le commanditaire est convié.

Enfin, un projet collectif à l'ensemble de la promotion donne lieu à restitution devant l'équipe pédagogique.

Place de l'international

Aucun accord international n'est mentionné.

La formation accueille des étudiants étrangers, mais le dossier ne renseigne pas ce point. De même, des stages sont possibles à l'étranger, mais aucune donnée chiffrée n'est disponible.

La place de l'anglais dans la formation se limite aux cours de langue vivante.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
Après examen des dossiers de candidature, la sélection se poursuit par une audition en présentiel ou en visio-conférence. Il n'est pas fait mention de dispositif particulier d'aide à la réussite durant la licence.
Modalités d'enseignement et place du numérique
La place du numérique est importante dans la formation, à double titre : en tant qu'outil et en tant que savoir dispensé. Bien que les enseignements soient assurés en présentiel, les supports de cours sont systématiquement accessibles sur l'ENT (Espace numérique de travail). La plateforme consigne également les travaux déposés par les étudiants. Quant aux mémoires et rapports professionnels, ils sont centralisés au sein d'un espace d'archivage centralisé par l'université. Deux enseignements sont entièrement dédiés aux évolutions numériques des métiers. Ils comptent pour 60h et 90h d'enseignement. Le C2i (niveau 1) est obligatoire, et une formation est mise en place pour les étudiants non certifiés.
Evaluation des étudiants
Toutes les évaluations procèdent sur la base du contrôle continu. Les possibilités de dérogation ne sont pas précisées. Les jurys se réunissent semestriellement. La licence professionnelle est en effet semestrialisée.
Suivi de l'acquisition de compétences
Expérimenté en 2016 par l'université de Limoges, le Portefeuille d'expériences et de compétences de l'étudiant sera mis en place pour la spécialité à la rentrée 2017.
Suivi des diplômés
Des enquêtes d'insertion professionnelle sont réalisées annuellement par l'Observatoire du pôle formation et insertion professionnelle auprès des diplômés de licence professionnelle et de master 30 mois après leur sortie de l'université. En liaison avec Pôle emploi, le Club des jeunes diplômés propose une variété d'actions visant à mettre en relation étudiants et entreprises, mais les renseignements globaux ne permettent pas d'apprécier leur caractère opérationnel pour les étudiants de la formation concernée. Le dossier n'indique pas explicitement comment la formation tient compte de ces données. La formation ne dispose pas de dispositifs internes de suivi. Le lien avec les anciens constitue encore un point faible auquel l'université de Limoges souhaite remédier en mettant en place un outil de suivi qui devrait bénéficier aux formations.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. Il comprend un enseignant-chercheur, des intervenants professionnels de l'université et extérieurs à l'université, et deux étudiants. Les comptes rendus sont accessibles sur un espace numérique dédié. À l'université de Limoges, le dispositif d'autoévaluation des formations est double : une autoévaluation explicite des formations (en 2014 et en 2016) et une autoévaluation des actions des services aux usagers (groupe de travail dédié, fin 2015-2016). Les résultats ont été transmis aux équipes pédagogiques. Depuis 2001, et de façon numérique depuis mai 2005, l'université de Limoges envoie un questionnaire de satisfaction aux étudiants, portant sur les conditions d'accueil, l'organisation de la formation, le stage et l'équipe pédagogique.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation complète et bien structurée, reposant sur des compétences avérées.
- La variété et la bonne intégration des travaux professionnels.
- L'effort pour donner une place au numérique dans la formation (C2i obligatoire).
- Diversité des intervenants professionnels représentative des activités du secteur.

Points faibles :

- Le suivi des diplômés est à améliorer : il permettrait d'obtenir des données plus claires du taux d'insertion professionnelle, qui en l'état paraît en demi-teinte.
- Une présentation plus détaillée du conseil de perfectionnement serait souhaitable.

Avis global et recommandations :

Une formation de qualité qui accompagne les mutations numériques des secteurs d'activité visés et qui entretient de nombreuses relations avec les professionnels. L'attention doit cependant être portée sur le faible pourcentage d'enseignements assuré par les titulaires, et notamment par les enseignants-chercheurs.

Afin de neutraliser la fluctuation des inscrits en faveur des autres formations de l'ex-CoMUE, il conviendrait peut-être de rendre plus visible le caractère polyvalent de la formation et l'éclairage spécifique sur les centres documentaires privés et/ou en entreprise.

Observations de l'établissement

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/ML/1223

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER

